

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 775**22 mai 2002****SOMMAIRE**

AAE Wagon Finance S.A., Luxembourg	37175	Etabl. Roderes, S.à r.l., Schifflange	37155
AAE Wagon, S.à r.l., Luxembourg	37175	Exponent Luxembourg, S.à r.l.	37159
Adelux, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	37196	Fibavco S.A.H., Luxembourg	37196
ALCO, Association Luxembourgeoise des Com- pliance Officers du Secteur Financier, A.s.b.l., Luxembourg	37155	Fibavco S.A.H., Luxembourg	37196
Aqua Fitalis, S.à r.l., Strassen	37182	Fiduciaires Réunies Luxembourgeoises S.A., Harlange	37177
Arbalux S.A., Windhof	37164	Fiduciaires Réunies Luxembourgeoises S.A., Harlange	37178
Arbalux S.A., Windhof	37164	(Le) Fou du Roi, S.à r.l., Luxembourg	37176
AT&T Luxembourg S.A., Colmar-Berg	37176	Fraternelle des Anciens Combattants Luxem- bourgeois de la «Brigade Piron», A.s.b.l., Luxem- bourg	37160
Auberge des Artistes, S.à r.l., Luxembourg	37182	(Les) Frères Maréchaux S.A., Bech	37184
Aurepar, S.à r.l., Bascharage	37182	Geofinance, S.à r.l., Mamer	37183
Bauer et Greisch, S.à r.l., Strassen	37181	Grandica du Luxembourg S.A., Windhof	37191
Bétons Feidt, S.à r.l., Luxembourg	37196	Herjo, S.à r.l., Luxembourg	37189
Beverly Hills Club, S.à r.l., Luxembourg	37189	Iacosocks, S.à r.l., Luxembourg	37181
Black Ball, S.à r.l., Pétange	37192	IKB-Jugendpreis, Stiftung der IKB International zur Förderung junger Künstler in Luxemburg, Luxembourg	37169
Blunit International S.A., Luxembourg	37163	Ilco, S.à r.l., Bertrange	37194
Blunit International S.A., Luxembourg	37163	Immo-Technique, S.à r.l., Luxembourg	37181
Boutique Pour Elle, S.à r.l., Luxembourg	37183	Immobilia, S.à r.l., Howald	37170
Brasserie Al Avenue, S.à r.l., Luxembourg	37172	Immofonds, S.à r.l., Howald	37170
Brasserie Chimay, S.à r.l., Luxembourg	37171	Info-Systems Holding S.A., Luxembourg	37190
Braun, S.à r.l., Luxembourg	37171	Intermeat Products S.A., Bigonville	37178
Büro Center Kiem S.A., Rumelange	37173	Itaca S.A., Luxembourg	37194
Büro Center Kiem S.A., Rumelange	37173	Kiwi II Management Company S.A.	37158
Büro Center Kiem S.A., Rumelange	37173	Longwy Immobilière, S.à r.l., Bertrange	37175
Büro Center Kiem S.A., Rumelange	37173	Luxgas-Handel, S.à r.l., Uebersyren	37166
Büro-Montageservice, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	37164	Luypaert Christian, S.à r.l., Harlange	37176
Café Bianco, S.à r.l., Luxembourg	37180	Manlyn S.A., Luxembourg	37181
Carrières Feidt, S.à r.l., Luxembourg	37195	Marexte, S.à r.l., Luxembourg	37170
Celog, S.à r.l., Luxembourg	37194	Marexte, S.à r.l., Luxembourg	37200
Ciao Bella, S.à r.l., Luxembourg	37180	Marexte, S.à r.l., Luxembourg	37200
Cofiplan S.A., Luxembourg	37163	McKesson Information Solutions Capital, S.à r.l., Luxembourg	37184
Colaborsi, S.à r.l., Luxembourg	37171	Medicon S.A.	37154
Combeck, S.à r.l., Beckerich	37191	Medicon S.A.	37154
Converge Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	37193	Meloc, S.à r.l., Luxembourg	37182
Convergenza Com S.A.	37160		
Créations Beauté, S.à r.l., Luxembourg	37192		
Deutsche Bank Luxembourg S.A., Luxembourg	37174		
Disco 58, S.à r.l., Luxembourg	37175		
Eicher Bureau Service, S.à r.l., Luxembourg	37192		

Meta-Euro Holding S.A., Luxembourg	37198	Sol Angelus SCI, Itzig	37170
Night Club 23, S.à r.l., Luxembourg	37189	Solar Screen S.A., Mamer	37184
Obelix Invest Holding S.A., Luxembourg	37190	Solucom S.A., Leudelange	37194
On Air, S.à r.l., Bascharage	37183	Space Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	37164
Opéra Immo S.A., Luxembourg	37192	Space Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	37164
Patagonia Finance S.A.	37155	Space Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	37165
(II) Pavone, S.à r.l., Luxembourg	37182	Space Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	37165
Peinture Roilgen, S.à r.l., Luxembourg	37181	Star-Office S.A., Luxembourg	37189
Peinture-Décor Léon Olinger, S.à r.l., Wasserbillig	37168	Sudgaz S.A., Esch-sur-Alzette	37191
Piano-Bar Night-Club La Bohème, S.à r.l., Luxembourg	37190	Syndicat Professionnel de la Force Publique, A.s.b.l., Luxembourg	37198
Prime Time S.A., Luxembourg	37197	Tad Fin Participations S.A., Luxembourg	37166
Quid Novi S.A., Luxembourg	37199	Tad Fin Participations S.A., Luxembourg	37166
Quid Novi S.A., Luxembourg	37199	Taill. Int. de Pierres Préc., S.à r.l., Esch-sur-Alzette	37180
Quid Novi S.A., Luxembourg	37199	Taill. luxbgse. de pierres pr., S.à r.l., Bascharage ..	37191
(La) Racchetta, S.à r.l., Bertrange	37183	TE/WE, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	37184
Realim, S.à r.l., Rumelange	37175	Third Continuation Investments S.A., Luxembourg	37174
Régénération Universelle Internationale, A.s.b.l., Luxembourg	37158	Tolka Invest Holding S.A., Luxembourg	37195
Restaurant-Club Bar Scorpion, S.à r.l., Luxembourg	37171	Toscalair S.A., Luxembourg	37167
Royal Eight Ball, S.à r.l., Luxembourg	37174	Toscalair S.A., Luxembourg	37167
Royal Eight Ball, S.à r.l., Luxembourg	37174	Triano Investissements S.A., Luxembourg	37197
SEMS International Holding S.A., Luxembourg ..	37155	Triano Investissements S.A., Luxembourg	37197
Sivagest S.A., Luxembourg	37189	Triano Investissements S.A., Luxembourg	37197
SJ, S.à r.l., Bech-Kleinmacher	37171	Triano Investissements S.A., Luxembourg	37198
Société de Produits Alimentaires Lourenco, S.à r.l., Luxembourg	37190	Ultra S.A., Luxembourg	37159
Société Financière Cremonese S.A., Luxembourg	37168	Universe, The CMI Global Network Fund, Sicav, Strassen	37196
Société Financière Cremonese S.A., Luxembourg	37168	Vegastar S.A.	37160
Société Financière Cremonese S.A., Luxembourg	37168	Vitrerie Stemper S.A., Soleuvre	37180
Société Financière Cremonese S.A., Luxembourg	37168	Waco Projektentwicklung und Projektmanagement A.G., Munsbach	37193
Société Holding des Côtes Rouges S.A.	37158	Wege S.A., Esch-sur-Alzette	37183
Société Luxembourgeoise du Bâtiment S.A., Soleuvre	37195	Worldwide Investors S.A., Luxembourg	37167
		Worldwide Investors S.A., Luxembourg	37167
		WWW S.A., Esch-sur-Alzette	37184
		Zurel Cargo, S.à r.l., Strassen	37197

MEDICON S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 30.408.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société MEDICON S.A. tenue le 23 octobre 2001 a accordé décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat à l'administrateur démissionnaire Madame Gabriele Bok, employée privée, demeurant à L-9672 Niederwampach n° 50.

Fait à Luxembourg, le 12 février 2002.

D. Grozinger de Rosnay

En qualité de mandataire de Madame Gabriele Bok

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 64, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15108/323/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

MEDICON S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 30.408.

Monsieur Helmut Selmann démissionne avec effet immédiat en sa qualité d'administrateur de la société sus indiquée.
Luxembourg, le 11 février 2002. H. Selmann.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 64, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15109/323/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

SEMS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 30.428.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 64, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 février 2002.

SEMS INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signatures

(14865/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

ETABL. RODERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Schiffflange, 6, rue Belle-Vue.
R. C. Luxembourg B 49.021.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 février 2002, vol. 322, fol. 72, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 février 2002.

(14917/617/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

PATAGONIA FINANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 82.186.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée: PATAGONIA FINANCE S.A.

Société Anonyme

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

R. C. Luxembourg: B 82.186

et

Domiciliaire: (à son ancienne adresse)

BONN, SCHMITT, STEICHEN

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

a pris fin avec effet au 15 mai 2001.

Fait à Luxembourg, le 14 janvier 2002.

BONN, SCHMITT, STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 65, case 12. - Recu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14972/751/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

ALCO, ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES COMPLIANCE OFFICERS DU SECTEUR FINANCIER,

Association sans but lucratif.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

STATUTS

Entre les soussignés:

- André Angelsberg, domicilié à Ettelbruck, de nationalité luxembourgeoise,
 - Véronique Bastin, domiciliée à Buzenol, de nationalité belge,
 - Patrick Chillet, domicilié à Neufchef de nationalité française,
 - Bernard Christophe, domicilié à Crauthem, de nationalité française,
 - Marc Collard, domicilié à Reuland, de nationalité belge,
 - Muriel Hombroise, domiciliée à Luxembourg, de nationalité belge,
 - Mathias Maertens, domicilié à Dudelange, de nationalité allemande,
 - Alain Hondequin, domicilié à Arlon, de nationalité belge,
 - Lou Kiesch, domicilié à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise,
 - Jean-Marie Legendre, domicilié à Luxembourg, de nationalité française,
 - Evelyn McHale, domiciliée à Luxembourg, de nationalité irlandaise,
 - Patrick Watelet, domicilié à Mamer, de nationalité belge,
- tous employés privés,

et tous ceux qui par la suite adhéreront aux présents statuts, il est formé une association sans but lucratif régie par les statuts ci-après et par la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif et les établissements d'utilité publique.

Chapitre I^{er}.- Dénomination, Siège, Objet

Art. 1^{er}. L'association est dénommée ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES COMPLIANCE OFFICERS DU SECTEUR FINANCIER, en abrégé ALCO, association sans but lucratif, ou indifféremment, LUXEMBOURG COMPLIANCE OFFICER ASSOCIATION FOR THE FINANCIAL SECTOR, en abrégé LCOA.

Art. 2. L'association a son siège social à Luxembourg.

Art. 3. Sa durée est illimitée.

Art. 4. L'association a pour objet de grouper en son sein les Compliance Officers - et d'une façon générale les personnes ayant une responsabilité de compliance - du secteur financier à Luxembourg.

Elle se propose de favoriser la communication et l'échange d'idées entre ses membres par des rencontres régulières, par la participation à des groupes de travail internes à l'association ou externes, ainsi que par l'organisation de conférences et de débats concernant des questions déontologiques et de compliance du secteur financier au Grand-Duché de Luxembourg.

Elle se propose également de nouer des contacts avec des associations étrangères ayant un objet analogue.

Chapitre II.- Membres, Admission, Démissions, Exclusions et Cotisations

Art. 5. L'association se compose de membres effectifs et de membres d'honneur.

Pour être admis en qualité de membre effectif, il faut adresser une demande au Conseil d'Administration, accepter les statuts et payer la cotisation fixée par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration décide à la majorité des trois cinquièmes de l'admission de nouveaux membres effectifs et des membres d'honneur.

Les membres d'honneur n'ont pas de droit de vote aux Assemblées Générales et ne sont pas éligibles au Conseil d'Administration.

Art. 6. La qualité de membre se perd:

- a) par démission écrite,
- b) par décision que le Conseil d'Administration peut prendre si le membre dûment sommé n'a pas payé sa cotisation annuelle,
- c) par décision du Conseil d'Administration, dans l'hypothèse d'agissements graves de nature à porter atteinte aux intérêts de l'Association.
- d) par exclusion prononcée par l'Assemblée Générale statuant à la majorité des trois cinquièmes de voix.

Art. 7. Le nombre des membres est illimité, toutefois le nombre minimum est fixé à cinq.

Art. 8. Le montant de la cotisation de membre effectif est fixé annuellement par l'Assemblée Générale statuant à la majorité simple des membres présents. Il ne pourra dépasser Euro 150 (indice 100).

Chapitre III.- Administration

Art. 9. L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins pris parmi les membres effectifs. Les membres du Conseil d'Administration désignent entre eux un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. Le mandat des membres du Conseil d'Administration aura une durée de deux ans.

Les membres sortants sont rééligibles.

Les charges sont purement honorifiques.

Art. 10. Il sera pourvu au remplacement d'un éventuel membre sortant par élection lors de la première Assemblée Générale suivante.

Art. 11. Les réunions du Conseil d'Administration seront convoquées par écrit par le président ou le vice-président.

Art. 12. Au sein du Conseil d'Administration, les décisions seront prises en compte à la majorité des voix des membres présents.

Art. 13. Le Conseil d'Administration gère les affaires de l'association et la représente dans tous les actes judiciaires et extra judiciaires. Il peut, sous sa responsabilité, déléguer ses pouvoirs à l'un de ses membres.

Art. 14. L'association est en toutes circonstances engagée par les signatures conjointes de deux membres du Conseil d'Administration.

Chapitre IV.- Assemblée Générale

Art. 15. L'Assemblée Générale se réunit en session ordinaire au moins une fois l'an et ce au cours du premier trimestre de l'année civile. Elle est en outre convoquée par le Conseil d'Administration chaque fois que celui-ci le juge nécessaire ou lorsqu'un cinquième des associés en fait la demande. Les convocations sont adressées individuellement par simple lettre ou par la presse aux membres et ceci au moins deux semaines avant la date de la réunion.

La convocation doit contenir un ordre du jour.

Art. 16. L'Assemblée Générale convoquée dans les formes définies à l'article 14 est régulièrement constituée quel que soit le nombre des membres présents et prend ses décisions valablement à la majorité des membres présents ou représentés. Tout membre effectif peut donner procuration à un autre membre effectif pour le représenter à l'Assemblée Générale.

Art. 17. Le Conseil d'Administration devra soumettre un rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice écoulé et un projet de budget pour le prochain exercice de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale désignera deux membres effectifs pour procéder à la vérification des comptes et faire rapport à l'Assemblée.

Art. 18. Les décisions de l'Assemblée Générale sont consignées dans un procès-verbal dressé par le secrétaire et signé par celui qui a présidé la réunion, par le secrétaire et par les membres du Conseil présents à la réunion.

Les décisions prises sont portées à la connaissance des membres par le secrétaire.

Chapitre V.- Modification des statuts

Art. 19. Pour procéder à une modification des statuts, l'Assemblée Générale doit être convoquée en une session spéciale. Elle doit réunir les deux tiers au moins de ses membres.

La proposition de modification doit être adoptée à la majorité des deux tiers des voix.

Si l'Assemblée Générale convoquée en session spéciale pour la modification des statuts ne réunit pas les deux tiers de ses membres, une nouvelle session sera convoquée. L'Assemblée Générale pourra alors valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents et dans ce cas la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil conformément à l'article 8, alinéa 2 de la loi du 21 avril 1928.

Si la modification porte sur l'objet en vue duquel l'association s'est constituée, il sera procédé conformément à l'article 8, alinéa 3 a.b.c. de la loi du 21 avril 1928.

L'objet des modifications aux statuts devra être spécialement indiqué dans la convocation à la session.

Chapitre VI.- Dissolution et Liquidation

Art. 20. Pour prononcer la dissolution de l'Association, l'Assemblée Générale doit se réunir en session spéciale. Pour délibérer valablement, les deux tiers au moins de ses membres doivent être présents. Si l'Assemblée Générale n'est pas en nombre, il sera convoquée une seconde session de l'Assemblée Générale qui pourra alors prononcer la dissolution quel que soit le nombre des membres présents.

La dissolution est prononcée lorsque trois cinquième au moins des membres présents ont voté dans ce sens.

Art. 21. En cas de dissolution, l'Assemblée Générale nommera un ou plusieurs liquidateurs.

Son patrimoine sera remis à titre de don à une association similaire ou à une oeuvre de bienfaisance.

Chapitre VII.- Dispositions Générales

Art. 22. Pour tout ce qui ne figure pas aux présents statuts, il est référé à la loi du 21 avril 1925 sur les associations sans but lucratif et établissements d'utilité publique.

Fait à Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Par décision de l'assemblée constitutive en date du 20 décembre 2000, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Président: Jean-Marie Legendre, domicilié à Luxembourg, de nationalité française.
- Vice-Président: Alain Hondequin, domicilié à Arlon, de nationalité belge.
- Vice-Président: Lou Kiesch, domicilié à Luxembourg, de nationalité luxembourgeoise.
- Trésorier: Patrick Chillet, domicilié à Neufchef, de nationalité française.
- Secrétaire: Patrick Watelet, domicilié à Mamer, de nationalité belge.
- Membre: Evelyn McHale, domiciliée à Luxembourg, de nationalité irlandaise.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Assemblée constituante du 20 décembre 2000 de l'ASSOCIATION LUXEMBOURG DES COMPLIANCE OFFICERS DU SECTEUR FINANCIER.

Signé:

- André Angelsberg, BANQUE NATIONALE DE PARIS (LUXEMBOURG) S.A.,
- Véronique Bastin, CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ (LUXEMBOURG) S.A.,
- Patrick Chillet, CREDIT EUROPEEN (LUXEMBOURG) S.A.,
- Bernard Christophe, BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG,
- Marc Collard, CREDIT LYONNAIS (LUXEMBOURG) S.A.,
- Muriel Hombroise, CREDIT LYONNAIS (LUXEMBOURG) S.A.,
- Mathias Maertens, FIDELITY INVESTMENTS,
- Alain Hondequin, UBS (LUXEMBOURG) S.A.,
- Lou Kiesch, FIDELITY INVESTMENTS,
- Jean-Marie Legendre, CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ (LUXEMBOURG) S.A.,
- Evelyn McHale, FLEMING FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.,
- Patrick Watelet, CITIBANK (LUXEMBOURG) S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2001, vol. 548, fol. 11, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15005/005/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

KIWI II MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 74.998.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée: KIWI II MANAGEMENT COMPANY S.A.

Société Anonyme

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

R. C. Luxembourg: B 74.998

et

Domiciliataire: (à son ancienne adresse)

BONN, SCHMITT, STEICHEN

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

a pris fin avec effet au 19 novembre 2001.

Fait à Luxembourg, le 14 janvier 2002.

BONN, SCHMITT, STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 65, case 12. - Recu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14973/751/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

SOCIETE HOLDING DES COTES ROUGES S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 78.140.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée: SOCIETE HOLDING DES COTES ROUGES S.A.

Société Anonyme Holding

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

R. C. Luxembourg: B 78.140

et

Domiciliataire: (à son ancienne adresse)

BONN, SCHMITT, STEICHEN

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

a pris fin avec effet au 12 décembre 2001.

Fait à Luxembourg, le 4 février 2002.

BONN, SCHMITT, STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 65, case 12. - Recu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14974/751/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

REGENERATION UNIVERSELLE INTERNATIONALE, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 15, rue des Girondins.

DISSOLUTION

Conformément à l'assemblée générale ordinaire du 6 février 1997, le comité central se compose comme suit:

Présidente:

Madame Christiane Baldauff, sans profession, de nationalité luxembourgeoise, demeurant 75, rue Jean-François Boch, L-1244 Luxembourg.

Vice-Président et Trésorier:

Monsieur Eugène Clement, instituteur e.r., de nationalité luxembourgeoise, demeurant 15, rue des Girondins, L-1626 Luxembourg.

Membres:

Messieurs Roger Schlim, traceur, de nationalité luxembourgeoise, demeurant 15, rue des Girondins, L-1626 Luxembourg;

Arthur Simon, directeur de police honoraire, de nationalité luxembourgeoise, demeurant Résidence Monplaisir, Mondorf-les-Bains;

Jean Wercollier, architecte diplômé, de nationalité luxembourgeoise, demeurant 27, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg;

André Baldauff, économiste, de nationalité luxembourgeoise, demeurant 75, rue Jean-François Boch, L-1244 Luxembourg;

Mesdames Georgette Bruch-Feyereisen, professeur e.r., de nationalité luxembourgeoise, demeurant 64, rue des Pommiers, L-2343 Luxembourg;

Henriette Brumat-Thorn, sans profession, de nationalité luxembourgeoise, demeurant 20, Val Sainte-Croix, L-1370 Luxembourg.

Conformément à la décision du comité central du 7 février 2002, Monsieur Roger Schlim, membre, est nommé Vice-Président et Trésorier dudit comité, pour prendre la succession de Monsieur Eugène Clement, décédé.

L'assemblée générale extraordinaire du 7 février 2002 décide, en vertu de l'article 13 des statuts, de prononcer la dissolution de l'association. L'actif restant après liquidation est attribué à une organisation poursuivant un but analogue à un des objets sociaux.

Pour l'association

C. Baldauff / R. Schlim

Présidente / Vice-Président

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 73, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15000/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

EXPONENT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 78.133.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée: EXPONENT LUXEMBOURG, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

R. C. Luxembourg: B 78.133

et

Domiciliataire: (à son ancienne adresse)

BONN, SCHMITT, STEICHEN

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

a pris fin avec effet au 12 décembre 2001.

Fait à Luxembourg, le 4 février 2002.

BONN, SCHMITT, STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 65, case 12. - Recu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14975/751/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

ULTRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 28.943.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée: ULTRA S.A.

Société Anonyme

13, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

R. C. Luxembourg: B 28.943

et

Domiciliataire: (à son ancienne adresse)

BONN, SCHMITT, STEICHEN

7, Val Sainte Croix

L-2015 Luxembourg

a pris fin avec effet au 3 septembre 2001.

Fait à Luxembourg, le 4 février 2002.

BONN, SCHMITT, STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 65, case 12. - Recu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14977/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

VEGASTAR S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 77.499.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée: VEGASTAR S.A.

Société Anonyme

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

R. C. Luxembourg: B 77.499

et

Domiciliaire: (à son ancienne adresse)

BONN, SCHMITT, STEICHEN

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

a pris fin avec effet au 7 janvier 2002.

Fait à Luxembourg, le 4 février 2002.

BONN, SCHMITT, STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 65, case 12. - Recu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14978/751/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

CONVERGENZA COM S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 70.521.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée: CONVERGENZA COM S.A.

Société Anonyme

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

R. C. Luxembourg: B 70.521

et

Domiciliaire: (à son ancienne adresse)

BONN, SCHMITT, STEICHEN

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

a pris fin avec effet au 1^{er} janvier 2001.

Fait à Luxembourg, le 18 décembre 2001.

BONN, SCHMITT, STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 65, case 12. - Recu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14979/751/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS LUXEMBOURGEOIS DE LA «BRIGADE PIRON»,

A.s.b.l.,

Association sans but lucratif.

Siège social: L-1139 Luxembourg, 16, rue des Sept Arpents.

Lors de l'Assemblée Générale 2002 de la Fraternelle il a été décidé de modifier les articles 10 chapitre II et 18 chapitre VI de nos statuts de la manière suivante.

Chapitre II.

Art. 10. L'association est gérée par un comité de 7 membres actifs ait moins et de 9 au plus. En cas d'indisponibilité de membres actifs intéressés, des membres sympathisants ou membres d'honneur peuvent être cooptés.

Les 13 lignes suivantes du texte original restent inchangées.

Chapitre VI.

Art. 18. La dissolution de l'association ne pourra être prononcée qu'en appliquant les dispositions de l'article 20 de la loi susdite. En cas de dissolution l'actif net restant après liquidation sera transféré au compte de la FONARES (Fondation Nationale De La Résistance).

Luxembourg, le 15 février 2002

R. Dumont

Président

STATUTS

Chapitre I^{er}. Dénomination, Objet, Siège, Durée

Art. 1^{er}. L'association prend la dénomination FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS LUXEMBOURGEOIS DE LA BRIGADE PIRON.

Elle se divise en deux sections bien distinctes:

A) Anciens combattants luxembourgeois de la Brigade Piron.

Section: anciens combattants.

B) Anciens Combattants luxembourgeois de la Brigade Piron.

Section: Recherche et visites culturelles sur les lieux de bataille.

Art. 2. L'association a pour but de grouper tous les:

a: Anciens combattants luxembourgeois de la guerre 1939-1945 étant intégrés dans la Brigade Libération de l'Armée belge comme «troop nationale».

b: tous les intéressés à la sauvegarde du souvenir de la première unité luxembourgeoise combattante envoyée dans les rangs d'une grande force engagée dans la combat pour la Libération de la patrie.

c: d'organiser les voyages d'études en vue notamment d'établir et de maintenir la chronologie la plus exacte possible des événements militaires et civils de 1939 à 1945.

d: de s'entraider moralement et matériellement.

Elle doit s'abstenir de toute propagande politique, confessionnelle ou raciste.

L'association a son siège à Steinsel.

La durée est illimitée.

Chapitre II. Les Membres

1. Section anciens combattants.

2. Section culturelle et historique.

Art. 3. L'Association section combattants est composée:

de membres actifs dont le nombre ne peut être inférieur à trois (loi du...),

de membres protecteurs,

de membres d'honneurs,

de sociétés ou associations acceptant l'intégralité de l'Article 2 des présents statuts sans pour autant perdre leur indépendance et sans devoir renoncer à leur but initial.

Art. 4. Peuvent être membres actifs des associations:

a) Les militaires de tous grades qui ont combattus effectivement dans la Brigade Libération. dite Brigade Piron et qui ont ainsi participé à la Libération de la France, de la Belgique et de la Hollande.

b) Les Luxembourgeois et luxembourgeoises que le comité de l'association a jugé assimilable à l'un des cas visés aux alinéas précédents comme p.ex. ceux avant combattu dans les rangs de l'année française avant de rejoindre les forces belges ou luxembourgeoises en Grande-Bretagne.

c) toutes les associations travaillant dans le même esprit et dont le but est assimilable à celui de la Fraternelle des anciens Combattants luxembourgeois de la Brigade Piton peuvent être admis en bloc comme membre actif dans la Section Recherches et Visites culturelles de lieux de batailles» et de ce fait ses membres deviennent automatiquement membres honoraires de la Section «Anciens combattants».

Tout membre actif de la Section «anciens combattants» est automatiquement membre honoraire de la Section «Recherches et visite culturelles de lieux de bataille».

Art. 5. Toute personne désirant faire parti de l'association comme membre actif d'une des deux sections, adressera sa demande au comité. La décision du comité sera souveraine sans que la décision doive dénoncer les motifs qui l'ont inspirée.

Art. 6. Les membres actifs payant une cotisation annuelle qui est fixée par l'Assemblée Générale sans pouvoir être inférieure à 300,- Francs.

Art. 7. En dehors des membres actifs, l'Association pourra admettre comme membre d'honneur toutes personnes honorables qui en feront la demande.

Peuvent être proclamés membre protecteur par l'assemblée générale, les personnes luxembourgeoises ou étrangères qui auront rendu des services à l'association ou qui sont en mesure de lui accorder leur appui moral.

Les membres protecteurs et les membres d'honneurs seront invités à toutes les manifestations organisées par l'association, ils seront convoqués aux assemblées générales auxquels ils n'auront cependant que voix consultative.

Art. 8. a) Les cotisations sont dues pour l'année entière quelle que soit la date d'admission, sauf en ce qui concerne les personnes admises après le 1^{er} octobre, dans ce cas, la cotisation versée lors de l'admission sera valable pour l'année suivante.

b) une cotisation collective annuelle, calculée suivant le nombre de membres, sera à verser par les associations admises en groupe.

Art. 9. La qualité de membre se perd:

a) par la démission adressée au comité;

b) par le refus de payer la cotisation dans les deux mois de la présentation de la quittance;

c) par la décision d'exclusion prononcée contre celui dont la conduite jetterait le discrédit sur l'association ou qui refuserait de se conformer aux statuts ainsi qu'au décisions du comité et de l'assemblée générale.

La mesure de l'exclusion qui est de la compétence de l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des votes exprimés ne pourra être appliquée sans que l'intéressé ait été appelé à fournir ses explications.

Le membre démissionnaire ou exclu n'a aucun droit sur le fond social et ne peut réclamer le remboursement des cotisations versées par lui.

Art. 10. L'association est gérée par un comité de 7 membres actifs au moins et de 9 au plus avec en plus 1 membre par société admise en bloc et ayant payée une cotisation collective annuelle.

Le comité est élu par l'assemblée générale pour une durée de deux ans, se réunira au moins trois fois par an et sera renouvelé par moitié chaque année. Les mandats des membres du comité prendront fin le jour de l'assemblée générale ordinaire dans l'ordre qui sera déterminé par un tirage au sort. Le comité fait la distribution des charges dans sa première séance suivant l'assemblée générale.

Les membres sortants sont d'office candidats aux élections à moins qu'ils renoncent à la candidature.

La candidature pour le comité est posée oralement avant l'élection. Les candidatures des membres absents doivent parvenir par écrit au comité avant l'assemblée générale. En cas de vacance d'une place de membre du comité pendant l'année en cours, il ne sera procédé au remplacement qu'à la première assemblée générale; le membre élu en remplacement d'un autre ne demeurera en fonction que pour la durée du mandat de celui qu'il remplace.

Art. 11. Le comité a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion de l'association et pour la réalisation de l'objet social; il a tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts.

Le comité représente l'association dans ses relations avec les particuliers et les pouvoirs publics, il peut, sous sa responsabilité, déléguer des pouvoirs spéciaux et déterminés à un ou plusieurs membres ou même à des tiers.

Les signatures conjointes de deux membres du comité, dont celle du président ou du secrétaire, engagent valablement l'association envers des tiers sans qu'il doive être justifié d'une autorisation préalable, pour les encaissements la simple signature du trésorier suffit.

Les fonctions des membres du comité sont gratuites, toutefois, ils auront droit au remboursement des frais avancés à l'occasion de voyages entrepris pour représenter l'association. Le Comité est tenu à soumettre à l'assemblée générale toutes les questions importantes.

Art. 12. Le comité ne peut délibérer et décider valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Un membre absent peut se faire représenter aux réunions par un collègue du comité: ce mandataire ne peut accepter qu'un seul mandat et celui-ci ne sera valable que pour une réunion.

Chapitre III. Assemblée Générale

Art. 13. L'assemblée générale se compose de tous les membres de l'association; elle est convoquée au cours du premier trimestre de l'année à l'endroit désigné par le comité. L'assemblée générale peut être convoquée extraordinairement par le comité; celui-ci doit la convoquer lorsqu'un cinquième des membres actifs le demandent par lettre adressée au président un mois au moins avant la date prévue pour cette assemblée. Les convocations à tout assemblée générale doivent mentionner l'ordre du jour; elles seront faites par un avis postal.

Art. 14. L'assemblée générale est présidée par le président de l'association ou à son défaut, par un membre du comité désigné par ses collègues.

Elle entend le rapport du comité sur l'activité et la situation matérielle et morale de l'association, elle approuve les comptes de l'exercice clos vérifiés par trois membres actifs qui ne font pas partie du comité et désignés par celui-ci à cette fin lors l'une réunion précédant l'assemblée générale, elle approuve le budget de l'exercice suivant et statue sur toutes les propositions qui lui sont soumises par le comité.

Il ne peut être statué sur les questions qui ne sont pas à l'ordre du jour; toutefois l'assemblée générale peut décider, à la majorité absolue, que l'une ou l'autre question soulevée au cours de la réunion, est à considérer comme étant à l'ordre du jour.

Art. 15. L'assemblée générale délibère quel que soit le nombre de membres actifs ou représentés en vertu de mandats spéciaux. Elle prend ses décisions à la majorité absolue des votes amis, sauf dans les cas où il en est décidé autrement par les statuts ou par la loi. Le vote par procuration est admis; le mandataire doit être lui-même actif, il ne peut cependant accepter plus d'une procuration.

Le vote a lieu au scrutin secret, sauf décision contraire à prendre par l'assemblée.

Les décisions de l'assemblée générale sont inscrites dans un registre ad hoc et signées par les membres qui ont rempli les fonctions de président et de secrétaire de l'assemblée.

Chapitre IV. Exercice Social

Art. 16. L'exercice social commence le premier janvier et prend fin le trente et un décembre de chaque année; pour l'année en cours, l'exercice prend date le jour de la signature des présentes pour finir le trente et un décembre mil neuf cents quatre-vingt-dix-sept.

Chapitre V. Modifications aux Statuts

Art. 17. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans les avis de convocation, et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres actifs. Si les deux tiers des membres actifs ne sont pas présents ou représentés à la première réunion, il peut être convoqué une seconde réunion qui pourra délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, mais dans ce cas, la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

En cas de modification à apporter à l'objet de l'association, il sera procédé en conformité de l'article 8, al.3 de la loi du 21 avril 1928.

Chapitre VI. Dissolution

Art. 18. La dissolution de l'association ne pourra être prononcée qu'en appliquant les dispositions de l'article 20 de la loi susdite. L'assemblée qui a prononcé la dissolution, décide de l'affectation à donner à l'actif net restant après liquidation, affectation qui se rapprochera autant que possible de l'objet en vue duquel l'association a été créée.

Chapitre VII.

Art. 19. Par dérogation à l'article 19 sont maintenus dans leur fonction de membres du comité jusqu'à la prochaine assemblée ordinaire.

Le Président,
Le Vice-Président,
Le Secrétaire,
Le Trésorier,
Les Membres.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 71, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15020/000/158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

COFIPLAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 13, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 36.659.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée: COFIPLAN S.A.

Société Anonyme

13, boulevard Royal

L-2016 Luxembourg

R. C. Luxembourg: B 36.659

et

Domiciliataire: (à son ancienne adresse)

BONN, SCHMITT, STEICHEN

7, Val Sainte Croix

L-1371 Luxembourg

a pris fin avec effet au 26 septembre 2001.

Fait à Luxembourg, le 18 décembre 2001.

BONN, SCHMITT, STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 65, case 12. - Recu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14980/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

BLUNIT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 55.433.

Acte constitutif publié à la page 23437 du Mémorial C n° 489 du 1^{er} octobre 1996.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 68, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(15025/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

BLUNIT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 55.433.

Acte constitutif publié à la page 23437 du Mémorial C n° 489 du 1^{er} octobre 1996.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 68, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(15026/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

ARBALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 54.325.

—
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue
extraordinairement au siège social de la société en date du 14 janvier 2002, à 11.00 heures*

Décisions:

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 2000;

- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2000.

L'exercice clôture avec un bénéfice de EUR 11.051,44.

- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

* Report du bénéfice sur les exercices suivants: EUR 11.051,44.

- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 2000.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 70, case 11. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14983/751/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

ARBALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 54.325.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 70, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2002.

Signature

Un mandataire

(14986/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

BÜRO-MONTAGESERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4133 Esch-sur-Alzette, 19, rue Saint Gilles.
R. C. Luxembourg B 68.631.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 61, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BÜRO-MONTAGESERVICE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

(14994/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

SPACE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 50.376.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 70, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2002.

Signature

Un mandataire

(14981/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

SPACE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 50.376.

Rapport de gestion du gérant aux associés sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2000

Pour l'exercice 2000, la totalité bilantaire s'élève à LUF 4.548.082,-.

Il s'est dégagé au 31 décembre 2000 un résultat consistant en un bénéfice de LUF 1.229.465,-.

Nous vous proposons d'affecter les résultats de la manière suivante:

* Report du bénéfice sur les exercices suivants: LUF 1.229.465,-.

Monsieur Baudouin Jacques de Dixmude a perçu une rémunération de LUF 813.280,- au cours de l'exercice 2000 pour l'exécution de son mandat de gérant.

Monsieur François Hanse a perçu une rémunération de LUF 1.006.113,- au cours de l'exercice 2000 pour l'exécution de son mandat de gérant.

Nous vous proposons d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés et d'accorder votre quitus aux gérants pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 5 février 2002.

B. Jacques de Dixmude / F. Hanse
Gérants

Pour approbation des comptes annuels et quitus aux gérants pour l'exercice de leur mandat

B. Jacques de Dixmude / F. Hanse
Associé - 65 parts / Associé - 35 parts

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 70, case 11. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14982/751/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

SPACE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 50.376.

—

Rapport de gestion du gérant aux associés sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 1999

Pour l'exercice 1999, la totalité bilantaire s'élève à LUF 6.695.647,-.

Il s'est dégagé au 31 décembre 1999 un résultat consistant en une perte de LUF 239.433,-.

Nous vous proposons d'affecter les résultats de la manière suivante:

* Report du bénéfice sur les exercices suivants: LUF 239.433,-.

Monsieur Baudouin Jacques de Dixmude a perçu une rémunération de LUF 43.809,- au cours de l'exercice 1999 pour l'exécution de son mandat de gérant.

Monsieur François Hanse a perçu une rémunération de LUF 935.591,- au cours de l'exercice 1999 pour l'exécution de son mandat de gérant.

Nous vous proposons d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés et d'accorder votre quitus aux gérants pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 5 février 2002.

B. Jacques de Dixmude / F. Hanse
Gérants

Pour approbation des comptes annuels et quitus aux gérants pour l'exercice de leur mandat

B. Jacques de Dixmude / F. Hanse
Associé - 65 parts / Associé - 35 parts

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 70, case 11. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14984/751/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

SPACE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 50.376.

—

Le bilan au 31 décembre 1999 enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 70, case 11 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2002.

Signature
Un mandataire

(14985/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

TAD FIN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 10, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 53.924.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 novembre 2001 que, le mandat des administrateurs étant venu à échéance, a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2002.

Luxembourg, le 15 février 2002.

Pour extrait conforme

Par mandat

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 864, fol. 77, case 5. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14987/535/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

TAD FIN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 10, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 53.924.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 février 2000 que, suite à des élections statutaires, la société MONTBRUN REVISION, S.à r.l. a été nommée nouveau commissaire aux comptes avec mandat jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur le bilan au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 15 février 2002.

Pour extrait conforme

Par mandat

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 864, fol. 77, case 5. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14988/535/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

LUXGAS-HANDEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5376 Uebersyren, 80, rue de Beyren.
R. C. Luxembourg B 43.704.

—
Procès-verbal de la réunion tenue à Uebersyren le 31 janvier 2002

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en 1.000.000,- LUF. 25.000,- en euro.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro.
3. Adaptation de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante 25.000,- euro.

Décisions

Après en avoir délibéré, les associés à la majorité de 1 voix contre 0 voix décident de convertir le capital social actuellement exprimé en 1.000.000,- LUF en 25.000,- euro; décident d'augmenter le capital social de 210,65 euro pour le porter de son montant actuel de 24.789,35 euro par incorporation de réserves;

décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante 25.000,- euro.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature

Un associé

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 68, case 4. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15017/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

WORLDWIDE INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 24.171.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 novembre 2001

L'Assemblée renouvelle les mandats des administrateurs pour une durée de six ans.
Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2006.
L'Assemblée nomme commissaire de surveillance la société AUDIEX S.A., Luxembourg.
L'Assemblée décide de transférer le siège social au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.
L'Assemblée autorise le conseil d'administration de procéder aux formalités légales pour la conversion du capital en euros.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} février 2002.

WORLDWIDE INVESTORS S.A.

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 68, case 7. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14989/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

WORLDWIDE INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 24.171.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 novembre 2001

Lors de la réunion de ce jour, le conseil d'administration a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:
Le conseil d'administration décide de convertir le capital social en Euros 3.470.509,35 et de supprimer la valeur nominale des actions existantes.
Il est décidé de diminuer le capital social de EUR 12.509,35 pour le porter de EUR 3.470.509,35 à EUR 3.458.000,- par absorption des pertes reportées à due concurrence, et de fixer la valeur nominale des actions à EUR 24,70 chacune. Le capital est désormais fixé à EUR 3.458.000,- représenté par 140.000 actions de valeur nominale EUR 24,70 chacune.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2002.

Pour WORLDWIDE INVESTORS S.A.

Signature

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 68, case 7. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14990/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

TOSCALAIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.521.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15063/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

TOSCALAIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.521.

Le bilan au 1^{er} décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15064/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

PEINTURE-DECORS LEON OLINGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 25, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 20.170.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 61, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PEINTURE-DECORS LEON OLINGER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

(14995/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

SOCIETE FINANCIERE CREMONESE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.395.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 décembre 2001

Les mandats des administrateurs sont renouvelés pour une période de six ans.

Est nommé commissaire de surveillance pour une période de six ans MONTBRUN REVISION, S.à r.l., Luxembourg.

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

L'Assemblée autorise le conseil d'administration de procéder aux formalités légales pour la conversion du capital en euros.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

SOCIETE FINANCIERE CREMONESE S.A.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 68, case 7. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14991/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

SOCIETE FINANCIERE CREMONESE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.395.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 décembre 2001

Lors de la réunion de ce jour, le conseil d'administration a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Avec effet au 31 décembre 2001, le conseil d'administration décide de convertir le capital social en Euros 30.986,69 et de supprimer la valeur nominale des actions existantes.

Il est décidé d'augmenter le capital social de EUR 13,31 pour le porter de EUR 30.986,69 à EUR 31.000,- par incorporation des résultats reportés à due concurrence, et de fixer la valeur nominale des actions à EUR 24,80 chacune. Le capital est désormais fixé à EUR 31.000,- représenté par 1.250 actions de valeur nominale EUR 24,80 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

Pour SOCIETE FINANCIERE CREMONESE S.A.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 68, case 7 - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14992/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

SOCIETE FINANCIERE CREMONESE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.395.

Réunion du Conseil d'Administration du 6 février 2002

Lors de la réunion de ce jour le Conseil d'Administration a pris la résolution suivante:

Résolution

Suivant l'article huit des statuts, le Conseil d'Administration désigne Monsieur Pascal D. Brugger, Administrateur-délégué de la société, avec signature individuelle pour toutes les opérations rentrant dans l'objet de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 6 février 2002.

Le Conseil d'Administration

M. Erb / C. Schmitz

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 68, case 7. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(14993/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

IKB-JUGENDPREIS

STIFTUNG DER IKB INTERNATIONAL ZUR FÖRDERUNG JUNGER KÜNSTLER IN LUXEMBURG.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 2, rue Jean Monnet.

Gegründet gemäss Urkunde vom 10. November 1989, aufgenommen durch Herrn Notar Frank Baden mit
Amtswohnsitz in Luxemburg, veröffentlicht im Mémorial C Nr. 131 vom 21. April 1990.

Bilanz zum 31. Dezember 2001

Aktiva	LUF	Passiva	LUF
Guthaben bei Kreditinstituten	- 1.832,-	Kapital	2.000.000,-
Wertpapiere	2.020.166,-	Ergebnisvortrag	57.088,-
Rechnungsabgrenzungsposten	14.837,-		
Ergebnis des Geschäftsjahres	23.917,-		
	<u>2.057.088,-</u>		<u>2.057.088,-</u>

Gewinn- und Verlustrechnung per 31. Dezember 2001

Aufwand	LUF	Ertrag	LUF
Unterstützung junger Künstler	100.000,-	Zinserträge aus Wertpapieren	91.297,-
Sonstige Aufwendungen	22.170,-	Sonstige Zinserträge	6.956,-
		Ergebnisrechnung	23.917,-
	<u>122.170,-</u>		<u>122.170,-</u>

Ergebnisrechnung

Vortrag auf neue Rechnung

33.171 LUF

Verwaltungsrat

Stefan Ortseifen, Präsident, Meerbusch/Deutschland
 Dr. Adrien Meisch, Vizepräsident, Wormeldange/Luxemburg
 George Calteux, Luxemburg
 Dr. Georges Fondeur, Niederanven/Luxemburg
 Joseph Hamer, Luxemburg
 Dr. Roger Hastert, Kopstal/Luxemburg
 Dr. Alfons Schmid, Mamer/Luxemburg

Budget für das Geschäftsjahr 2002

	Einnahmen EUR	Ausgaben EUR
Ergebnisvortrag	822,29	
Zinsertrag	2.250,00	
Allgemeine Unkosten		300,00
Unterstützung junger Künstler		2.500,00
	<u>3.072,29</u>	<u>2.800,00</u>
Ergebnis		272,29

Luxemburg, 6. Februar 2002.

IKB-JUGENDPREIS

Stiftung der IKB INTERNATIONAL zur Förderung junger Künstler in Luxemburg

Dr. A. Schmid

Mitglied des Verwaltungsrates

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 72, case 4. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15016/000/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

MARESTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 12, rue d'Anvers.
R. C. Luxembourg B 35.488.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 61, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MARESTE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

(14996/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

IMMOBILIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5821 Howald, 11, rue de l'Ermitage.
R. C. Luxembourg B 12.275.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 61, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOBILIA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

(14997/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

IMMOFONDS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5821 Howald, 11, rue de l'Hermitage.
R. C. Luxembourg B 22.870.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 61, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOFONDS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

(14998/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

SOL ANGELUS SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-5960 Itzig, 102, rue de l'Horizon.

—
*Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est déroulée
au siège social à Itzig le 4 février 2002 à 10.00 heures*

Sont présents les seuls associés de la société:

- 1) M. Spellini Erminio
- 2) M. Spellini Gabriel
- 3) M. Spellini Gottfried

L'Assemblée, à l'unanimité des voix, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

De convertir le capital social de la société de cent mille francs luxembourgeois (100.000,- LUF) en deux mille quatre cent soixante-dix-huit virgule quatre-vingt-quatorze euros (2.478,94 EUR) au cours du change fixé entre le francs luxembourgeois et l'euro.

Deuxième résolution

Suite à la résolution précédente, l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à deux mille quatre cent soixante-dix-huit virgule quatre-vingt-quatorze euros (2.478,94 EUR) représenté par cent parts sociales (100).»

Et lecture faite, les associés ont signé.

Itzig, le 4 février 2002.

Signatures

Les Associés

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2002, vol. 564, fol. 59, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15019/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

RESTAURANT-CLUB BAR SCORPION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 28, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 75.731.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 61, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RESTAURANT-CLUB-BAR SCORPION, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

(14999/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

COLABORSI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1617 Luxembourg, 100, rue de Gasperich.
R. C. Luxembourg B 67.314.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 61, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COLABORSI, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

(15001/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

BRAUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 23, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 75.582.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 61, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BRAUN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

(15002/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

SJ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5405 Bech-Kleinmacher, 17, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 48.415.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 61, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SJ, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

(15003/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

BRASSERIE CHIMAY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 19, rue Chimay.
R. C. Luxembourg B 50.314.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le cinq février.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Joseph Hoffmann, commerçant, demeurant à Capellen, 90, route d'Arlon;
- 2.- Monsieur Romain Hoffmann, commerçant, demeurant à Luxembourg, 12, rue de Bonnevoie.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée BRASSERIE CHIMAY, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 19, rue Chimay, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné le 13 février 1995 et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 263 du 15 juin 1995,

inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 50.314.

II.- Le capital social est de cinq cent mille francs (frs. 500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs (frs. 1.000,-) chacune, entièrement libérées et réparties entre les associés comme suit:

1) Monsieur Joseph Hoffmann, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales,	250
2) Monsieur Romain Hoffmann, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales,	250
Total: cinq cents parts sociales,	500

III.- La Société n'ayant plus d'activité, les associés décident par les présentes de la dissoudre avec effet immédiat.

Les associés, en leur qualité de liquidateurs de la Société, déclarent avoir réglé tout son passif et avoir transféré tous ses actifs à leurs profits. Les associés déclarent se trouver investis de tous les éléments actifs de la société et répondre personnellement de tout passif et de tous engagements de celle-ci pouvant éventuellement subsister. Ils régleront également les frais des présentes.

IV.- Partant, la liquidation de la Société est achevée et par conséquent celle-ci est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.

V.- Décharge pleine et entière est donnée à Mademoiselle Lydie Rosine Sosso, cabaretière, demeurant à Luxembourg, 103, rue de Bonnevoie, et à Messieurs Joseph et Romain Hoffmann, préqualifiés, de leur fonction de gérante technique respectivement gérants administratifs de la société.

VI.- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant le délai légal au domicile de Monsieur Joseph Hoffmann à Capellen, 90, route d'Arlon.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: J. Hoffmann, R. Hoffmann, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 133S, fol. 87, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 13 février 2002.

T. Metzler.

(15081/222/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

BRASSERIE AL AVENUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1611 Luxembourg, 21, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 50.313.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le cinq février.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Joseph Hoffmann, commerçant, demeurant à Capellen, 90, route d'Arlon;
- 2.- Monsieur Romain Hoffmann, commerçant, demeurant à Luxembourg, 12, rue de Bonnevoie.

Lesquels comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée BRASSERIE AL AVENUE, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 21, avenue de la Gare,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 13 février 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 263 du 15 juin 1995, et mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 2 avril 1996, publié au Mémorial C numéro 298 du 19 juin 1996,

société immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 50.313.

II.- Le capital social est fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, entièrement libérées et appartenant aux associés comme suit:

1) à Monsieur Joseph Hoffmann, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales,	250
2) à Monsieur Romain Hoffmann, préqualifié, deux cent cinquante parts sociales,	250
Total: cinq cents parts sociales,	500

III.- Lesquels comparants, représentant l'intégralité du capital social, constatent que la société a été dissoute et mise en liquidation par acte reçu par le notaire soussigné le 2 avril 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 298 du 19 juin 1996. Ils reconnaissent que la liquidation de la société est à présent clôturée et a eu lieu aux droits des parties. Ils s'engagent pour autant que de besoin à régler tout passif de la société pouvant éventuellement subsister et qui serait inconnu à la date de ce jour.

Décharge pleine et entière de toutes choses relatives à leurs mandats de liquidateurs est accordée à Messieurs Joseph et Romain Hoffmann, préqualifiés.

IV.- Les associés accordent décharge pleine et entière de toutes choses relatives à son mandat à la gérance de la société.

V.- Les livres et documents de la société seront conservés pendant le délai légal au domicile de Monsieur Joseph Hoffmann à Capellen, 90, route d'Arlon.

VI.- Les frais et honoraires des présentes sont à charge des associés, qui s'y obligent solidairement.

VII.- Pour l'exécution des présentes, les associés font élection de domicile en leurs demeures respectives.

Dont acte, fait et passé, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: J. Hoffmann, R. Hoffmann, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 133S, fol. 86, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 13 février 2002.

T. Metzler.

(15082/222/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

BÜRO CENTER KIEM S.A., Société Anonyme.

Capital souscrit: 75.000.000,- LUF.

Siège social: L-3754 Rumelange, 15, rue de l'Usine.

R. C. Luxembourg B 59.197.

Acte constitutif publié à la page 21176 du Mémorial C du 30 avril 1997.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2002.

Signature.

(15028/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

BÜRO CENTER KIEM S.A., Société Anonyme.

Capital souscrit: 75.000.000,- LUF.

Siège social: L-3754 Rumelange, 15, rue de l'Usine.

R. C. Luxembourg B 59.197.

Acte constitutif publié à la page 21176 du Mémorial C du 30 avril 1997.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2002.

Signature.

(15029/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

BÜRO CENTER KIEM S.A., Société Anonyme.

Capital souscrit: 75.000.000,- LUF.

Siège social: L-3754 Rumelange, 15, rue de l'Usine.

R. C. Luxembourg B 59.197.

Acte constitutif publié à la page 21176 du Mémorial C du 30 avril 1997.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2002.

Signature.

(15030/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

BÜRO CENTER KIEM S.A., Société Anonyme.

Capital souscrit: 75.000.000,- LUF.

Siège social: L-3754 Rumelange, 15, rue de l'Usine.

R. C. Luxembourg B 59.197.

Acte constitutif publié à la page 21176 du Mémorial C du 30 avril 1997.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2002

Signature.

(15031/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxemburg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

H. R. Luxemburg B 9.164.

Société Anonyme constituée le 12 août 1970 par acte de Maître Carlo Funck, notaire de résidence à Luxembourg, publiée au Mémorial C, N° 142 du 27 août 1970 et modifiée par actes de Maître Carlo Funck en date des 20 octobre 1970 publiée au Mémorial C, N° 180 du 26 octobre 1970 et 21 décembre 1970 publiée au Mémorial C, N° 49 du 9 avril 1971 et 12 février 1973 publiée au Mémorial C, N° 62 du 9 avril 1973 et 26 novembre 1973 publiée au Mémorial C, N° 14 du 23 janvier 1974 et 23 octobre 1975 publiée au Mémorial C, N° 32 du 18 février 1976 et 28 mars 1977 publiée au Mémorial C, N° 108 du 13 mai 1977 et 11 octobre 1978 publiée au Mémorial C, No 14 du 22 janvier 1979 et 30 octobre 1979 publiée au Mémorial C, N° 3 du 4 janvier 1980 et 12 janvier 1981 publiée au Mémorial C, N° 48 du 10 mars 1981 et 26 août 1983 publiée au Mémorial C, No 287 du 22 octobre 1983 et 22 novembre 1984 publiée au Mémorial C, N° 342 du 17 décembre 1984 et 16 mars 1987 publiée au Mémorial C, N° 97 du 13 avril 1987 et 17 mai 1988 publiée au Mémorial C, N° 215 du 9 août 1988 et 25 novembre 1992 publiée au Mémorial C, N° 59 du 8 février 1993 et 4 décembre 1996 publiée au Mémorial C, N° 121 du 13 mars 1997 et 17 décembre 1998 publiée au Mémorial C, N° 123 du 26 février 1999 et 30 décembre 1999 publiée au Mémorial C, N° 903 du 29 novembre 1999 et N° 221 du 22 mars 2000.

Das Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung der DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A. vom 31. Januar 2002 sowie die Anwesenheitsliste, registriert in Luxemburg am 15. Februar 2002, vol. 564, fol. 73, case 1 wurden am 18. Februar 2002 beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Beschluss

Der Kapitalerhöhung in Höhe von 248.000.000,- in Form einer Kapitalrücklage wird zugestimmt.

Diese Hinterlegung erfolgt zum Zwecke der Eintragung eines entsprechenden Hinweises im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, im Februar 2002.

DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A.

M. Zisselsberger / J. Schweig

(15021/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

THIRD CONTINUATION INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxemburg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxemburg B 60.965.

Acte constitutif publié à la page 29.911 du Mémorial C n° 624 du 8 novembre 1997.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 68, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(15022/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

ROYAL EIGHT BALL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1531 Luxemburg, 16, rue de la Fonderie.

R. C. Luxemburg B 41.433.

Le bilan au 1^{er} décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 14 février 2002.

Signature.

(15072/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

ROYAL EIGHT BALL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1531 Luxemburg, 16, rue de la Fonderie.

R. C. Luxemburg B 41.433.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 14 février 2002.

Signature.

(15077/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

AAE WAGON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 76.452.

Acte constitutif publié à la page 36930 du Mémorial C n° 770 du 20 octobre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 68, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(15023/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

AAE WAGON FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 76.451.

Acte constitutif publié à la page 36926 du Mémorial C n° 770 du 20 octobre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 68, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(15024/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

LONGWY IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 295, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 30.460.

Acte constitutif publié à la page 11900 du Mémorial C du 7 septembre 1989.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2002.

Signature.

(15027/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

REALIM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3754 Rumelange, 15, rue de l'Usine.

R. C. Luxembourg B 9.679.

Acte constitutif publié à la page 7344 du Mémorial C du 16 juillet 1971.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2002.

Signature.

(15032/581/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

DISCO 58, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2230 Luxembourg, 58, rue du Fort Neipperg.

R. C. Luxembourg B 46.941.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le cinq février.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

Monsieur Joseph Hoffmann, commerçant, demeurant à Capellen, 90, route d'Arlon.

Lequel comparant a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

I.- Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée DISCO 58, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 58, rue du Fort Neipperg,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 1^{er} mars 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 241 du 18 juin 1994, modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 11 mai 1994, publié au Mémorial C, numéro 359 du 27 septembre 1994, et mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 30 juillet 1996, publié au Mémorial C, numéro 538 du 23 octobre 1996,

société immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 46.941.

II.- Le capital social est fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, entièrement libérées et appartenant à l'associé unique, Monsieur Joseph Hoffmann, préqualifié.

III.- Lequel comparant, représentant l'intégralité du capital social, constate que la société a été dissoute et mise en liquidation par acte reçu par le notaire soussigné, le 30 juillet 1996, publié au Mémorial C, numéro 538 du 23 octobre 1996. Il reconnaît que la liquidation de la société est à présent clôturée. Il s'engage pour autant que de besoin à régler tout passif de la société pouvant éventuellement subsister et qui serait inconnu à la date de ce jour.

Décharge pleine et entière de toutes choses relatives à son mandat de liquidateur est accordée à Monsieur Joseph Hoffmann, préqualifié.

IV.- L'associé unique accorde décharge pleine et entière de toutes choses relatives à son mandat à la gérance de la société.

V.- Les livres et documents de la société seront conservés pendant le délai légal au domicile de Monsieur Joseph Hoffmann à Capellen, 90, route d'Arlon.

VI.- Les frais et honoraires des présentes sont à charge de l'associé unique, qui s'y oblige.

VII.- Pour l'exécution des présentes, l'associé unique fait élection de domicile en sa demeure.

Dont acte, fait et passé, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue de lui connu au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: J. Hoffmann, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 133S, fol. 86, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 13 février 2002.

T. Metzler.

(15083/222/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

LUYPAERT CHRISTIAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9656 Harlange, 15, rue Bierg.

R. C. Luxembourg B 4.336.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15034/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

LE FOU DU ROI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 6, Grand-Rue.

R. C. Luxembourg B 68.679.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15035/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

AT&T LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Colmar-Berg, avenue Gordon Smith.

R. C. Luxembourg B 40.745.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 72, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AT&T LUXEMBOURG S.A.

Signature

(15112/267/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2002.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9656 Harlange, 4, rue de la Chapelle.

R. C. Diekirch B 2.237.

L'an deux mille deux, le dix-huit janvier.

Par-devant Maître Martine Decker, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie:

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Anonyme FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A., ayant son siège social à Wiltz, 17, rue des Tondeurs.

constituée sous la forme d'une Société à responsabilité limitée FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.à r.l., suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, alors de résidence à Wiltz, en date du 23 avril 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 412 du 30 octobre 1991,

modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 17 mai 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 361 du 27 septembre 1994,

modifiée en Société Anonyme suivant acte reçu par le notaire Roger Arrensdorff, alors de résidence à Wiltz, en date du 15 mars 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 294 du 17 juin 1996,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Diekirch sous le numéro B 2.237.

L'assemblée est ouverte à 15.45 heures sous la présidence de Monsieur Marc Blanjean, expert comptable, demeurant à B-6600 Bastogne, 112, rue des Hêtres,

qui désigne comme secrétaire Madame Marie-Thérèse Majerus, employée, demeurant à B-6660 Houffalize, Cetturu, 15.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marcel Dumont, expert fiscal, demeurant à B-6600 Bastogne, Bourcy, 96A.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I: Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège de la société de Wiltz, 17, rue des Tondeurs, à L-9656 Harlange, 4, rue de la Chapelle, et modification de l'article 1^{er} premier alinéa deuxième phrase des statuts, comme suit:

«**Art. 1. 1^{er} alinéa. 2^{ème} phase.** Le siège social est établi à Harlange.»

2. Insertion d'un nouvel alinéa in fine de l'article 6 des statuts, de la teneur suivante:

«**Art. 6. (Nouvel alinéa 8).** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué à la gestion journalière, ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.»

3. Modification de l'article 8 des statuts comme suit:

«**Art. 8.** L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.»

4. Suppression pure et simple du dernier membre de phrase de l'article 9 alinéa premier, libellé comme suit «et pour la première fois en 1997».

5. Autorisation conférée au conseil d'administration à nommer un administrateur-délégué.

II: Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

III: Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV: Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la société de Wiltz, 11, rue des Tondeurs, à L-9656 Harlange, 4, rue de la Chapelle, et de modifier l'article 1^{er} premier alinéa deuxième phrase des statuts, comme suit:

«**Art. 1. 1^{er} alinéa. 2^{ème} phase.** Le siège social est établi à Harlange.»

Deuxième résolution.

L'assemblée décide d'insérer un nouvel alinéa in fine de l'article 6 des statuts, de la teneur suivante:

«**Art. 6. (Nouvel alinéa 8).** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué à la gestion journalière, ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.»

Troisième résolution.

L'assemblée décide de modifier l'article 8 des statuts comme suit:

«**Art. 8.** L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide supprimer purement et simplement le dernier membre de phrase de l'article 9 alinéa premier, libellé comme suit «et pour la première fois en 1997».

Cinquième résolution

Conformément aux dispositions des statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à toute autre personne désignée par le conseil d'administration.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 16.10 heures.

Frais

Le montant des dépens, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à 868,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Blanjean, Majerus, Dumont, M. Decker.

Enregistré à Wiltz, le 23 janvier 2002, vol. 316, fol. 68, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 24 janvier 2002.

M. Decker.

(00761/241/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 février 2002.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9656 Harlange, 4, rue de la Chapelle.

R. C. Diekirch B 2.237.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 15 février 2002.

Pour la société

M. Decker

Notaire

(00762/241/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 février 2002.

INTERMEAT PRODUCTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8813 Bigonville, 15, rue du Bois.

R. C. Diekirch B 5.323.

L'an deux mille deux, le douze février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTERMEAT PRODUCTS S.A., ayant son siège social à L-8813 Bigonville, 15, rue du Bois, R.C.S. Diekirch section B numéro 5.323, constituée sous la dénomination de NORD VIANDES S.A. suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 8 décembre 1997, publié au Mémorial C numéro 221 du 7 avril 1998, et dont les statuts ont été modifiés suivants actes reçus par le même notaire Edmond Schroeder:

- en date du 5 mars 1999, publié au Mémorial C numéro 575 du 27 juillet 1999;

- en date du 11 janvier 2001, publié au Mémorial C numéro 680 du 27 août 2001, cet acte contenant le changement de la dénomination sociale en INTERMEAT PRODUCTS S.A

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Le président désigne comme secrétaire Madame Gaby Weber-Kettel, employée privée, demeurant à Mersch.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Michaël Dandois, avocat, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui ensemble avec les procurations.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Nouvelle répartition des actions de la société.
- 2.- Suppression de la valeur nominale des actions de la société.
- 3.- Conversion du capital social de LUF en EUR.
- 4.- Modification afférente de l'article 3, alinéa 1^{er} et 2, des statuts.
- 5.- Révocation de Monsieur Patrick Schrobiltgen comme administrateur de la société.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate qu'à la suite de cessions d'actions sous seing privé, la répartition des deux mille quatre cent quatre-vingts (2.480) actions de la société est la suivante:

1.- Monsieur Christian Schmidt, administrateur de sociétés, demeurant à L-8227 Mamer, 2, rue des Eglantiers, six cent vingt actions	620
2.- Monsieur Emile Weisgerber, employé privé, demeurant à Sourbrodt, 29, rue de Botrange (Belgique), six cent vingt actions	620
3.- La société anonyme INTERMEAT SERVICES S.A., ayant son siège social à L-3490 Dudelange, 2, rue Jean Jaurès, mille deux cent quarante actions	1.240
Total: deux mille quatre cent quatre-vingts actions	2.480

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des deux mille quatre cent quatre-vingts (2.480) actions de la société.

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à deux millions quatre cent quatre-vingt mille francs luxembourgeois (2.480.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF=1.- EUR, en soixante et un mille quatre cent soixante-dix-sept euros cinquante-neuf cents (61.477,59 EUR).

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les deux premiers alinéas de l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. Alinéas 1^{er} et 2.** Le capital social est fixé à soixante et un mille quatre cent soixante-dix-sept Euros cinquante-neuf cents (61.477,59 EUR), représenté par deux mille quatre cent quatre-vingts (2.480) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont détenues comme suit:

1.- Monsieur Christian Schmidt, administrateur de sociétés, demeurant à L-8227 Mamer, 2, rue des Eglantiers, six cent vingt actions	620
2.- Monsieur Emile Weisgerber, employé privé, demeurant à Sourbrodt, 29, rue de Botrange (Belgique), six cent vingt actions	620
3.- La société anonyme INTERMEAT SERVICES S.A., ayant son siège social à L-3490 Dudelange, 2, rue Jean Jaurès, mille deux cent quarante actions	1.240
Total: deux mille quatre cent quatre-vingts actions	2.480

Cinquième résolution

L'assemblée décide de révoquer avec effet immédiat Monsieur Patrick Schrobiltgen comme administrateur de la société, lequel n'a plus le moindre pouvoir de signature pour engager la société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cent vingt-cinq euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. Thill, G. Kettel, M. Dandois, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 14 février 2002, vol. 517, fol. 6, case 4. - Reçu 12 euros.

Le Releveur ff. (signé): Steffen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 février 2002

J. Seckler.

(00759/231/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 février 2002.

CIAO BELLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49-51, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 31.498.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15036/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

CAFE BIANCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 21, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 39.530.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15037/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

TAILL. INT. DE PIERRES PREC., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 24, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 75.259.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15038/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

VITRERIE STEMPEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4485 Soleuvre, 34, rue de Sanem.

R. C. Luxembourg B 32.925.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège social en date du 24 décembre 2001

Il a été décidé, lors de l'assemblée générale des actionnaires du 24 décembre 2001:

- de convertir le capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002.
- d'augmenter le capital social de cinquante-trois euros et vingt-quatre cents (53,24), pour le porter de son montant actuel de cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros et soixante-seize cents (123.946,76) à cent vingt-quatre mille euros (124.000) par incorporation des résultats reportés.

- d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social.

- d'adapter le premier alinéa de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cent vingt-quatre mille euros (124.000), représenté par 500 actions de deux cent quarante-huit euros (248) chacune.»

Pour extrait sincère et conforme

VITRERIE STEMPEL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 72, case 8. - Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(15088/780/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

IMMO-TECHNIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1540 Luxembourg, 27A, rue Benjamin Franklin.
R. C. Luxembourg B 45.170.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15039/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

BAUER ET GREISCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.958.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15040/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

PEINTURE ROILGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 83, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 76.715.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15041/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

IACOSOCKS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 36, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 47.954.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15042/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

MANLYN S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 34, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 12.713.

DISSOLUTION

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2001

1. L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, approuve à l'unanimité le rapport du liquidateur et les comptes de liquidation.

2. L'assemblée donne à l'unanimité décharge pleine et entière au liquidateur, au commissaire à la liquidation et aux administrateurs.

3. L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

4. L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins à l'adresse: 3, place Dargent à L-1413 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

T. Herkrath

Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15130/696/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2002.

AUBERGE DES ARTISTES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 7, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 60.556.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15043/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

AUREPAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4917 Bascharage, rue de la Continentale.
R. C. Luxembourg B 64.208.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15044/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

AQUA FITALIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8020 Strassen, 21, rue de la Solidarité.
R. C. Luxembourg B 76.689.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15045/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

IL PAVONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1617 Luxembourg, 79, rue de Gasperich.
R. C. Luxembourg B 51.182.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15046/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

MELOC, S.A R.L., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.412.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés tenue le 30 octobre 2001 à Luxembourg

L'assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et de convertir le capital social pour le fixer à EUR 37.184,03,- (trente-sept mille cent quatre-vingt-quatre euros et trois cents) avec effet au 1^{er} janvier 2001.

L'Assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour les mettre en concordance avec la résolution qui précède. En conséquence l'article 6 alinéa 1^{er} des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 6. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à trente-sept mille cent quatre-vingt-quatre euros et trois cents (EUR 37.184,03) représenté par deux (2) parts sociales sans désignation de valeur nominale.»

Pour copie conforme

Signature / Signature

Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 62, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15152/531/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2002.

BOUTIQUE POUR ELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 19-23, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 7.471.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15047/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

LA RACCHETTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8051 Bertrange, 15, rue Atert.

R. C. Luxembourg B 79.636.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15048/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

WEGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, Z.I. Lankelz rue Jos. Kieffer.

R. C. Luxembourg B 48.447.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2002, vol. 564, fol. 41, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15049/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

ON AIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4917 Bascharage.

R. C. Luxembourg B 52.105.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15052/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

GEOFINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8264 Mamer, 21, Ro'dewé.

R. C. Luxembourg B 42.582.

—
Constituée par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 18 décembre 1992, acte publié au Mémorial C numéro 148 du 6 avril 1993, modifiée par-devant le même notaire, de résidence à Hesperange, en date du 18 décembre 1996, acte publié au Mémorial C numéro 186 du 14 avril 1997, modifiée par-devant le même notaire en date du 26 mai 1999, acte publié au Mémorial C numéro 638 du 24 août 1999, modifiée par-devant le même notaire en date du 14 avril 2000, acte publié au Mémorial C numéro 667 du 18 septembre 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 2 août 2000, acte publié au Mémorial C numéro 87 du 6 février 2001.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 63, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GEOFINANCE, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(15196/537/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2002.

LES FRERES MARECHAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6230 Bech, 11, Um Faubourg.
R. C. Luxembourg B 77.666.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2000, vol. 564, fol. 41, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002. Signature.
(15053/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

WWW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos. Kieffer.
R. C. Luxembourg B 78.889.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002. Signature.
(15054/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

SOLAR SCREEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8221 Mamer, 1, rue Cunégonde.
R. C. Luxembourg B 22.286.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002. Signature.
(15055/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

TE/WE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos. Kieffer.
R. C. Luxembourg B 68.919.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002. Signature.
(15056/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

McKESSON INFORMATION SOLUTIONS CAPITAL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

STATUTES

In the year two thousand two, on the sixth of February.
Before us Me Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared:

McKessonHBOC FINANCE S.à r.l., with registered office at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, here represented by Mrs Maggy Kohl, company director, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on January 16, 2002.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company") and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name of McKesson INFORMATION SOLUTIONS CAPITAL, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's corporate capital is fixed at 12,500.- USD represented by 125 shares with a par value of 100.- each, all subscribed and fully paid-up.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by an unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100 %) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) do not need to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing.

Art. 15. The Company's year starts on the first of April and ends on the thirty-first of March, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of March 2002.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of March, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5 %) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10 %) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers,
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary available reserve,
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole member or, as the case may be, by an (extra)ordinary general meeting of the members.
4. The payment is made once the sole member has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

All the shares have been fully paid in cash by McKessonHBOC FINANCE S.à r.l., so that the amount of 12,500.- USD is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

For the purposes of the registration, the capital is valued at 14,430.85 EUR.

The expenses, costs, fees and charges of any kind, whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation, are estimated at approximately 990.- EUR.

Resolutions of the sole shareholder

- 1) The Company will be administered by the following managers:
 - TMF CORPORATE SERVICES S.A., having its registered office at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724, Luxembourg,
 - Mr Nicholas A. Loiacono, company director, residing in at One Post Street, San Francisco, CA 94104,
 - Mr William Howard Brennan, accountant, residing at One Post Street, San Francisco, CA 94104,
 - Mr Leonard Patterson, attorney, residing at One Post Street, San Francisco, CA 94104.
- 2) The address of the corporation is fixed in L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le six février.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

McKessonHBOC FINANCE S.à r.l., ayant son siège social à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, ici représentée par Madame Maggy Kohl, administrateur de société, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 16 janvier 2002.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après “La Société”), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après “La Loi”), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après “les Statuts”), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s’appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l’administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d’un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d’apport, de souscription, de prise ferme ou d’option d’achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d’échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d’autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination McKesson INFORMATION SOLUTIONS CAPITAL, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l’assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L’adresse du siège social peut être déplacée à l’intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu’à l’étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à 12.500,- USD représenté par 125 parts sociales d’une valeur nominale de 100,- USD chacune, toutes souscrites et intégralement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d’achat. La décision des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l’associé unique ou par une décision de l’assemblée générale des associés, en conformité avec l’article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu’un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l’hypothèse où il n’y a qu’un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l’hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d’entre eux ne sont transmissibles que moyennant l’application de ce qui est prescrit par l’article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l’insolvabilité ou de la faillite de l’associé unique ou d’un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l’objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l’assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s’il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L’associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l’assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d’associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu’il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les

décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Des résolutions des associés peuvent, au lieu d'être prises en assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans ce cas, chaque associé enverra un projet explicite de la (des) résolution(s) à prendre et votera par écrit.

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 mars 2002.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve disponible extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
3. L'associé unique ou l'assemblée générale (extra)ordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après que l'associé unique ait obtenu l'assurance que les droits des tiers ne sont pas menacés.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par McKessonHBOC FINANCE S.à r.l. par versement en espèces, de sorte que la somme de 12.500,- USD est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital est évalué à 14.430,85 EUR.

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ 990,- EUR.

Décisions de l'associé unique

1) La Société est administrée par les gérants suivants:

- TMF CORPORATE SERVICES S.A., ayant son siège social à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,
- Monsieur Nicholas A. Loiacono, administrateur de sociétés, demeurant à One Post Street, San Francisco, CA 94104,
- Monsieur William Howard Brennan, comptable, demeurant à One Post Street, San Francisco, CA 94104,
- Monsieur Leonard Patterson, avocat, demeurant à One Post Street, San Francisco, CA 94104.

2) L'adresse de la Société est fixée à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Kohl, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 133S, fol. 89, case 12. – Reçu 144,31 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 14 février 2002.

G. Lecuit.

(15168/220/261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2002.

STAR-OFFICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 72.832.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15057/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

NIGHT CLUB 23, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 23, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 63.713.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15058/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

HERJO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, Grand-Rue.
R. C. Luxembourg B 24.684.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15059/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

BEVERLY HILLS CLUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2417 Luxembourg, 6, rue de Reims.
R. C. Luxembourg B 69.908.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15060/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

SIVAGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 51, boulevard Dr Charles Marx.
R. C. Luxembourg B 73.262.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 16 janvier 2002 que:

L'assemblée décide de révoquer Madame Marie-Elisabeth Fero de son poste d'administrateur de la société avec effet immédiat, et nomme pour la remplacer Monsieur Arthur Phong.

Suite à cette révocation le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Monsieur Arthur Phong, employé privé, demeurant à L-2130 Luxembourg, 51, boulevard Docteur Charles Marx,

Monsieur Sébastien Thibal, employé privé, demeurant à L-9233 Diekirch, 12, avenue de la Gare,

La Société Anonyme GEST & CO S.A. avec siège social à L-2130 Luxembourg, 51, boulevard Docteur Charles Marx,

Jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 79, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15201/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2002.

PIANO-BAR NIGHT-CLUB LA BOHEME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 3, rue Bender.
R. C. Luxembourg B 52.300.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15061/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

OBELIX INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 60.058.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15062/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

INFO-SYSTEMS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 43.798.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15065/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

SOCIETE DE PRODUITS ALIMENTAIRES LOURENCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1218 Luxembourg, 51, rue Baudouin.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'une dissolution reçu par le notaire Robert Schuman, de résidence à Differdange, en date du 6 février 2002, enregistré à Esch-sur-Alzette en date du 8 février 2002, volume 865, folio 77, case 8.

Laquelle comparante a déclaré ce qui suit:

- qu'elle est la seule et unique associée de la société à responsabilité limitée SOCIETE DE PRODUITS ALIMENTAIRES LOURENCO, S.à r.l., avec siège social à L-1218 Luxembourg, 51, rue Baudouin;
- que la prédite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Lucien Schuman, alors de résidence à Luxembourg, en date du 3 mai 1989, publié au Mémorial C n° 270 en date du 25 septembre 1989;
- que les statuts ont été modifiés suivants actes reçus par le notaire instrumentant, alors de résidence à Rambrouch:
 - en date du 2 juin 1992, publié au Mémorial C n° 319 du 25 juillet 1992,
 - en date du 28 décembre 1995, publié au Mémorial C n° 147 du 25 mars 1996;
- que le capital social est fixé à cinq cent cinquante mille Francs Luxembourgeois (LUF 550.000,-), représenté par cinq cent cinquante (550) parts sociales de mille Francs Luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune.
- Qu'elle a déclaré que la société n'avait plus d'activité commerciale depuis le 31 décembre 2001,
- qu'en conséquence elle a décidé de dissoudre et de liquider la prédite société dont elle déclare être investie de l'actif;
- qu'elle prendra à sa charge tout passif éventuel;
- que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés et conservés pendant cinq ans au moins à la FIDUCIAIRE KARTHEISER à L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

Differdange, le 14 février 2002.

Pour extrait conforme

R. Schuman

Le notaire

(15084/237/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

COMBECK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Beckerich, 18, rue d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 4.944.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15073/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

TAILL. LUXBGSE. DE PIERRES PR., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4917 Bascharage, 1, rue de la Continentale.

R. C. Luxembourg B 11.535.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15074/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

GRANDICA DU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 12, ancienne route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 40.566.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15075/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

SUDGAZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 137, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 5.248.

Constituée par-devant M^e François Joseph Altwies, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 mars 1923, acte publié au Mémorial C n° 15 du 25 mars 1923, modifiée par-devant le même notaire en date du 31 mars 1926, acte publié au Mémorial C n° 19 du 17 avril 1926, modifiée par-devant M^e Paul Kuborn, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 mars 1940, acte publié au Mémorial C n° 26 du 6 avril 1940, modifiée par-devant M^e Jules Hamelius, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 mars 1946, acte publié au Mémorial C n° 24 du 7 mai 1946, modifiée par-devant le même notaire, en date du 31 mars 1948, acte publié au Mémorial C n° 37 du 1^{er} juin 1946, modifiée par-devant M^e Robert Elter, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 23 décembre 1952, acte publié au Mémorial C n° 4 du 17 janvier 1953, modifiée par-devant le même notaire, en date du 30 décembre 1953, acte publié au Mémorial C n° 5 du 22 janvier 1954, modifiée par-devant le même notaire, en date du 20 avril 1973, acte publié au Mémorial C n° 112 du 2 juillet 1973, modifiée par-devant le même notaire, en date du 16 mars 1975, acte publié au Mémorial C n° 153 du 19 août 1975, modifiée par-devant M^e Georges Bourg, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 19 novembre 1982, acte publié au Mémorial C n° 343 du 31 décembre 1982, modifiée par-devant M^e Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 7 décembre 1989, acte publié au Mémorial C n° 194 du 13 juin 1990, modifiée par-devant le même notaire, en date du 18 juillet 1991, acte publié au Mémorial C n° 120 du 2 avril 1992, modifiée par-devant le même notaire, en date du 26 septembre 1991, acte publié au Mémorial C n° 120 du 2 avril 1992, modifiée par-devant le même notaire, en date du 10 mai 1993, acte publié au Mémorial C n° 362 du 10 août 1993, modifiée par-devant le même notaire, en date du 28 novembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 74 du 17 février 1997, modifiée par-devant le même notaire, en date du 3 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 119 du 12 mars 1997, modifiée par-devant le même notaire, en date du 19 octobre 1999, acte publié au Mémorial C n° 992 du 23 décembre 1999.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 74, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SUGAZ S.A.

KPMG Experts Comptables

Signature

(15086/537/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

CREATIONS BEAUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 71, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 77.615.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15076/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

BLACK BALL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4735 Pétange, 5, rue Gillardin.
R. C. Luxembourg B 49.543.

Le bilan au 1^{er} décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15078/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

OPERA IMMO S.A., Société Anonyme.

Au Capital de 1.250.000,- LUF.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 61.926.

Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} Octobre 2001

Modifications Statutaires

Première résolution: Transfert de Siège

Le Siège Social est transféré chez
GRAHAM TURNER TRUST SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
Domiciliaires Agréés par le Ministère des Finances
4-6, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg
Adopté à l'unanimité.

Deuxième résolution: Changement d'Administrateur

L'Assemblée Générale accepte la démission des trois Administrateurs à effets du 30 septembre 2001 et leur donner quitus de leur gestion.

elle nomme pour une durée de six ans soit jusqu'au 30 septembre 2010:

- M. José Miguel Monico, Administrateur-Délégué
- M. Alain S. Garros, Administrateur
- EUROFORTUNE S.A., Administrateur

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 75, case 10. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15095/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

EICHER BUREAU SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2441 Luxembourg, 221, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 23.173.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 49, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15080/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

WACO PROJEKTENTWICKLUNG UND PROJEKTMANAGEMENT A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activité Syrdall.

Außerordentliche Generalversammlung

Es versammelten sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung am 30. Januar 2002 um 15.00 Uhr in Erlangen die Gesellschafter bzw. deren Vertreter der Aktiengesellschaft WACO PROJEKTENTWICKLUNG & PROJEKTMANAGEMENT AG, mit Sitz in Luxemburg.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Ulrich Höller.

Der Vorsitzende stellt unter der Zustimmung der Versammlung fest, dass alle Aktionäre bzw. deren bevollmächtigte Vertreter gemäß Anwesenheitsliste (Anlage 1) anwesend sind und somit befugt sind, über nachstehende Tagesordnung zu beschließen:

Tagesordnung:

1. Entlastung des Verwaltungsrates und Abberufung eines Verwaltungsratsmitglied
2. Neubenennung eines Verwaltungsratsmitglied

Erster Beschluss

Herr Dr. Karsten Medla, Verwaltungsrat, wohnhaft in Fürth wird zum 1. Februar 2002 sein Amt niederlegen und aus dem Verwaltungsrat ausscheiden und unterzeichnet das Protokoll als sein Einverständnis.

Die Gesellschaft entlastet den gesamten Verwaltungsrat für das Geschäftsjahr 2001 und dankt Herrn Dr. Medla für seine Tätigkeit.

Zweiter Beschluss

Als neues Verwaltungsratsmitglied zum 1. Februar 2002 wurde berufen:

Herr Dr. Hans-Harald Gude als Verwaltungsrat, wohnhaft in 53113 Bonn, Schedestraße 10 und unterzeichnet das Protokoll als sein Einverständnis.

Alle Beschlüsse wurde einzeln und einstimmig gefasst.

Dieses Protokoll wird gemäß Abstimmung dem Notar Robert Schumann mit Amtssitz in L-4501 Differdange, 54, rue J.F. Kennedy übersandt, mit der Bitte um Einregistrierung in das Handels- und Gesellschaftsregister.

Erlangen, 30. Januar 2002.

Dr. K. Medla / Dr. H.-H. Gude

Anlage 1 zur Außerordentlichen Generalversammlung vom 30. Januar 2002.

Teilnehmer:

Klaus-Jürgen Sontowski

Vorstandsvorsitzender der DIC-Deutsche Immobilien Chancen AG & Co.KGaA

Dr. Karsten Medla

Vorstand der DIC-Deutsche Immobilien Chancen AG & Co.KGaA

Dr. Hans-Harald Gude

Vorstand der DIC-Deutsche Immobilien Chancen AG & Co.KGaA

Ulrich Höller

Vorstand der DIC-Deutsche Immobilien Chancen AG & Co.KGaA

Unterschriften

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 février 2002, vol. 322, fol. 87, case 3/2. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(15085/237/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

CONVERGE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 81.633.

Il résulte d'une cession de parts sociales effectuée le 11 février 2002 que la société CONVERGE, INC, une société régie par le droit de l'état du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 4 Technology Drive, Peabody, Massachusetts 01960 (Etats-Unis d'Amérique), a cédé les cinq cents (500) parts sociales de la Société qu'elle détenait à la société CONVERGE, LLC, une société régie par le droit de l'état du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 4 Technology Drive, Massachusetts 01960 (Etats-Unis d'Amérique).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Pour CONVERGE LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 74, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15103/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

CELOG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 28.470.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2002, vol. 564, fol. 41, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Signature.

(15079/670/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

ILCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8057 Bertrange, 17, rue du Chemin de Fer.
R. C. Luxembourg B 62.233.

En date du 21 décembre 2001 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR, les associés sont pris les décisions suivantes:

1. L'EUR est adopté comme monnaie d'expression du capital à partir du 1^{er} janvier 2002.

2. Le capital actuel de LUF 20.000.000,- est converti en EUR 495.787,05.

3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 4.212,95 pour le porter de EUR 495.787,05 à EUR 500.000,- par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de LUF 169.950,- sans émission de parts sociales nouvelles.

4. Une valeur nominale de EUR 25,- par part sociale est adoptée.

5. Le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à cinq cent mille Euros (EUR 500.000,-), divisé en vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.»

6. Les 20.000 parts sociales existantes d'une valeur nominale de LUF 1.000,- chacune sont échangées contre 20.000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune.

Luxembourg, le 14 février 2002.

Pour avis sincère et conforme

Pour ILCO, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 73, case 12. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15087/537/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

SOLUCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3346 Leudelange, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 13.979.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 71, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2002.

(15090/514/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

ITACA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 51.520.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration tenue par voie circulaire que Madame Maura Fumasoli, demeurant à Vaduz, a été nommé Administrateur en remplacement de Monsieur Mario Simmen, démissionnaire.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 71, case 12. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15128/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2002.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DU BATIMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4485 Soleuvre, 34, rue de Sanem.

R. C. Luxembourg B 39.911.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège social en date du 24 décembre 2001

Il a été décidé, lors de l'assemblée générale des actionnaires du 24 décembre 2001:

- de convertir le capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002.
- d'augmenter le capital social de vingt-six euros et soixante-deux cents (26,62), pour le porter de son montant actuel de soixante et un mille neuf cent soixante-treize euros et trente-huit cents (61.973,38) à soixante-deux mille euros (62.000) par incorporation des résultats reportés.
- d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social.
- d'adapter le premier alinéa de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à soixante-deux mille euros (62.000), représenté par 500 actions de cent vingt-quatre euros (124) chacune.»

Pour extrait sincère et conforme

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DU BATIMENT S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 72, case 8. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15089/780/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

CARRIERES FEIDT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1135 Luxembourg, 36, avenue des Archiducs.

R. C. Luxembourg B 11.760.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 71, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2002.

(15091/514/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

TOLKA INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Au Capital de 1.250.000,- LUF.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 61.194.

Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} Octobre 2001

Modifications Statutaires

Première résolution: Transfert de Siège

Le Siège Social est transféré chez

GRAHAM TURNER TRUST SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Domiciliataires Agréés par le Ministère des Finances

4-6, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg

Adopté à l'unanimité.

Deuxième résolution: Changement d'Administrateur

L'Assemblée Générale accepte la démission des trois Administrateurs à effets du 30 septembre 2001 et leur donner quitus de leur gestion.

elle nomme pour une durée de six ans soit jusqu'au 30 septembre 2010:

- M. José Miguel Monico, Administrateur-Délégué

- Dominique Miguel Monico, Administrateur

- GRAHAM TURNER S.A., Administrateur

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait

Signatures

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 75, case 10. ; Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15093/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

BETONS FEIDT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1135 Luxembourg, 36, avenue des Archiducs.
R. C. Luxembourg B 8.804.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 71, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2002.

(15092/514/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

FIBAVCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.342.

—
Le bilan au 31 août 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 74, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2002.

FIBAVCO S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(15100/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

FIBAVCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.342.

—
Les statuts coordonnés du 22 novembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 74, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2002.

FIBAVCO S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(15101/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

UNIVERSE, THE CMI GLOBAL NETWORK FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8010 Strassen, 166, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 33.463.

—
Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 74, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2002.

CMI ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(15102/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

ADELUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2514 Luxembourg-Kirchberg, 9, rue Jean-Pierre Sauvage.
R. C. Luxembourg B 22.689.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 75, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2002.

(15104/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

ZUREL CARGO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 112, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 29.543.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 70, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2002.

Signature.

(15105/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

**PRIME TIME, Société Anonyme,
(anc. PIU ' DI PRIMA S.A.).**

Siège social: L-1945 Luxembourg, 4B, rue de la Loge.
R. C. Luxembourg B 63.597.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 64, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2002.

Signature.

(15106/999/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

TRIANO INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.585.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 67, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2002.

TRIANO INVESTISSEMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

(15096/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

TRIANO INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.585.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 67, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2002.

TRIANO INVESTISSEMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

(15097/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

TRIANO INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.585.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 67, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2002.

TRIANO INVESTISSEMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

(15099/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

TRIANO INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.585.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2002, vol. 564, fol. 67, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2002.

TRIANO INVESTISSEMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

(15098/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

META-EURO HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 78.323.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2002, vol. 564, fol. 64, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2002.

Signature.

(15107/323/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2002.

SYNDICAT PROFESSIONNEL DE LA FORCE PUBLIQUE, Association sans but lucratif.

Siège social: L-2141 Luxembourg, 7, rue Emile Mayrisch.

Procès-verbal constatant la modification des statuts par l'Assemblée générale du Conseil des Délégués le 20 novembre 2001

1. L'alinéa 1^{er} des statuts est à remplacer comme suit:

Entre les soussignés:

(suivent les noms)

tous de nationalité luxembourgeoise et domiciliés au Grand-Duché de Luxembourg, agissant tant en leur qualité d'administrateurs de l'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SOUS-OFFICIERS DE L'ARMEE et du SYNDICAT NATIONAL DE LA POLICE GRAND-DUCALE, qu'en leur nom personnel, il est constituée une association sans but lucratif régie par les présents statuts et par la loi du 21 avril 1928.

2. A l'article 6, l'alinéa 1^{er}, est remplacé comme suit:

Font partie du Syndicat, tous les membres de l'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SOUS-OFFICIERS DE L'ARMEE et du SYNDICAT NATIONAL DE LA POLICE GRAND-DUCAL ainsi que les retraités et autres agents des deux corps. Les volontaires de l'Armée et les caporaux de carrière adhèrent par le biais de l'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SOUS-OFFICIERS DE L'ARMEE.

3. A l'article 10 l'alinéa 2 est remplacé comme suit:

Ce montant ne pourra dépasser 10 euros au nombre indice 100 l'an par membre.

4. A l'article 14 les mots suivants sont à remplacer:

«délégations» par «représentations»; «trois corps» par «deux corps».

5. A l'article 16, les alinéas 3 et 4 sont remplacés comme suit:

Il se compose de 9 membres dont 1 Président, 2 Vice-Présidents, 1 Secrétaire Général, 1 Trésorier Général et 4 assesseurs.

Le Comité Central peut s'adjoindre deux membres par cooptation pour des tâches ou missions spéciales.

6. A l'article 16, la dernière phrase de l'alinéa 5 est remplacée comme suit:

Le nombre des membres - outre le président issu du corps le plus important en nombre - revenant à chaque association est de 4 unités.

7. A l'article 18 la première phrase de l'alinéa 1^{er} est remplacée comme suit:

Le Comité Central ne peut siéger valablement qu'à la présence des 2/3 de ses membres au moins.

8. A l'article 24, alinéa 1^{er}, le chiffre 3 est remplacé par le chiffre 2.

Luxembourg, le 30 décembre 2001.

Pour le Comité Central

C. Weydert / C. Paulus

Le Président / Le 1^{er} Vice-Président

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2002, vol. 564, fol. 80, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15111/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2002.

QUID NOVI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1716 Luxembourg, 10, rue Joseph Hansen.
R. C. Luxembourg B 57.964.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 17 septembre 2001 à 11.30 heures à Luxembourg

Le Conseil d'administration prend note de la démission de Monsieur Henri Reiter en tant qu'administrateur de la société.

En vertu de l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales, le Conseil nomme en remplacement comme Administrateur, sous réserve légale d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale:

Monsieur Damien Garot
demeurant à L-1148 Luxembourg, 33, rue Jean l'Aveugle

Le nouvel Administrateur terminera le mandat de l'Administrateur démissionnaire jusqu'à l'Assemblée Générale de 2002.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 76, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15113/643/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2002.

QUID NOVI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1716 Luxembourg, 10, rue Joseph Hansen.
R. C. Luxembourg B 57.964.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 29 octobre 2001 à 11.00 heures à Luxembourg

Quatrième résolution

L'Assemblée ratifie la nomination par le Conseil d'Administration du 17 septembre 2001 de Monsieur Damien Garot, demeurant à L-1148 Luxembourg, 33, rue Jean l'Aveugle, au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Henri Reiter, démissionnaire, dont il termine le mandat.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de convertir le capital social actuellement exprimé en (LUF) en euros.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions émises et d'adapter en conséquence la mention du capital social.

Septième résolution

L'Assemblée décide d'adapter l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf centimes (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital social autorisé est fixé à cent quatre-vingt-six mille euros (EUR 186.000,-) représenté par sept mille cinq cents (7.500) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre euros et quatre-vingts centimes (EUR 24,80) chacune.»

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme
R. Greden / J. Grigioni
Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 76, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15119/643/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2002.

QUID NOVI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1716 Luxembourg, 10, rue Joseph Hansen.
R. C. Luxembourg B 57.964.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.
Signature

(15118/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2002.

MAREXBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 43.397.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement le 17 janvier 2002 à 15.00 heures à Luxembourg

Troisième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Yves Wallers de son poste de commissaire aux comptes de la Société. L'Assemblée Générale, par vote spécial, lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement la SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., ayant son siège social au 7, rue Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg. Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur prenant fin à l'issue de l'assemblée annuelle de 2004.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Jean-Philippe Vanderniepen de son poste d'administrateur de la société suite à sa lettre du 4 décembre 2001. Il ne sera pas pourvu à son remplacement. Décharge pleine et entière lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de Messieurs Jacques Tordoor et Guy Glesener de leur poste d'administrateur de la Société. L'Assemblée Générale, par vote spécial, leur donne décharge pour leur mandat jusqu'à ce jour. Son mandat ne sera pas rémunéré.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement de Monsieur Jacques Tordoor, Mademoiselle Alexandra Vanderniepen, étudiante, demeurant au 1, rue du Pont, L-4000 Liège. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur prenant fin à l'issue de l'assemblée annuelle de 2004. Son mandat ne sera pas rémunéré.

L'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement de Monsieur Guy Glesener, Madame Chantal Troestler, infirmière, demeurant au 3, rue Falloise, B-4160 Anthistes.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur prenant fin à l'issue de l'assemblée annuelle de 2004.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 76, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(15115/643/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2002.

MAREXBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 43.397.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2002, vol. 564, fol. 76, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2002.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(15116/643/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2002.
